

Syndicat Mixte du Pays Santerre Haute Somme

CONCOURS DES VILLES / VILLAGES FLEURIS
ET
DES MAISONS FLEURIES 2013



Organisé en partenariat avec
L'Agence de Développement et de Réservation Touristiques

SOMMAIRE

⇒ INVITATION PRESSE

⇒ REMERCIEMENTS

⇒ BILAN 2013

⇒ PALMARES DEPARTEMENTAL 2013

⇒ CLASSEMENT DU CONCOURS DES VILLES ET
VILLAGES FLEURIS 2013

⇒ CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2013

⇒ CLASSEMENT DU CONCOURS DES MAISONS
FLEURIES 2013

INVITATION PRESSE

Concours des Villes et Villages Fleuris et des Maisons Fleuries du Pays Santerre Haute Somme

Une participation 2013 frileuse mais plus de communes du territoire récompensées au département.



La remise des prix aura lieu **le 23 octobre 2013 à 18h00 à la salle polyvalente de Hem Monacu.**

Très attendue par tous, elle récompense les efforts de fleurissement des communes et des habitants qui ont été mis à rude épreuve au vue des intempéries de cette année. Chaque prix est une grande satisfaction pour celle ou celui qui le reçoit. Il est à la fois une reconnaissance du travail effectué et un encouragement à poursuivre leur dynamique.

Le jury composé exclusivement de bénévoles s'est réuni pour visiter les 29 communes inscrites au Concours des Villes et Villages Fleuris en juin 2013 et pour sélectionner les gagnants du Concours des Maisons Fleuries parmi les 52 photos de particuliers.

Afin de promouvoir le fleurissement sur le territoire, le Pays Santerre Haute Somme a augmenté sa participation financière depuis 2012 pour récompenser les communes et les habitants. En complément les partenaires de l'opération offrent des lots pour gratifier plus largement les communes et leurs administrés.

Le jury du concours départemental de 2013 à récompensé plusieurs de nos communes :

- Etricourt-Manancourt (Félicitations)
- Chaulnes (2^{ème} prix d'honneur)
- Ham (1^{er} prix d'honneur)
- Omiécourt (prix spécial de la Société d'Horticulture de Picardie)

En 2014 Omiécourt est proposé au jury Régional pour la 1^{ère} fleur.

Organisé en partenariat avec l'agence de développement et de réservation touristiques

REMERCIEMENTS

MAIRE

Remerciements à **Monsieur Yves CARBONNAUX** de nous accueillir dans sa commune.

BENEVOLES

Membres du jury bénévoles, mobilisés durant 4 jours pour le concours :

- Madame BLONDELLE
- Madame GONSE
- Madame POIX
- Madame THIERY
- Madame VAUTIER
- Madame BROUETTE
- Madame CHOMBART

COMMERCANT

Les commerces pour leurs dons de lots:

- **Somme Tourisme** (11 livres : « le guide du routard »)
- **Gamm Vert** à Péronne (60€ de bons d'achats, 3 sac d' écorces, 1 sac de terreau)
- **E. Leclerc** à Muille-Villette (1 carton de bulbes, 2 paquets de fleurs jachères, 4 plantoirs, 5 sécateurs, 7 gros paquets de terreaux)
- **Etablissement Carré Jourdain** à Flamicourt (49 cartes de 10% de réduction tout au long de l'année)
- **De Thezy** à Barleux (7 plantes)
- **Bricomarché** à Muille-Villette (1 carton de graines de fleurs en sachet)
- **Natur'elles** à Roisel (5 plantes d'extérieures)
- **Anne Flor** à Péronne (1 fleur coupée)
- **Arte Lys** à Peronne (5 fleurs en pot)
- **Vincent Chombart** à Hombleux (10 tricyrtis)

BILAN 2013

DATES ET LIEUX DE LA REMISE DES PRIX

- 2012 CHAULNES
- 2011 BERNES (Roisel)
- 2010 MONTAUBAN DE PICARDIE (Combles)
- 2009 HAM (Ham)
- 2008 SOYECOURT (Chaulnes)
- 2007 MESNIL SAINT NICAISE (Nesle)
- 2006 BERNY EN SANTERRE (Chaulnes)
- 2005 ETRICOURT MANANCOURT (Combles)
- 2004 LIERAMONT (Roisel)
- 2003 GUYENCOURT SAULCOURT (Roisel)
- 2002 PERONNE
- 2001 PERONNE

LES COMMUNES CANDIDATES

Cette année, nous recensons **29 communes**

En 2012, 36 communes se sont inscrites au concours.

- Communauté de Commune de Haute Picardie 16.7 %
- Communauté de Commune du Pays Hamois 5.6 %
- Communauté de Commune de la Haute Somme 50 %
- Communauté de Commune du Pays Neslois 2.8 %

LES INSCRIPTIONS

Année	Communes inscrites
2004	38
2005	39
2006	37
2007	26
2008	28
2009	30
2010	29
2011	32
2012	36

On peut noter de l'inscription d'une nouvelle commune :

- Assevillers

PALMARES DEPARTEMENTAL 2013

1^{ère} catégorie

- Omiécourt *Fleurissement remarquable*
(Commune proposée au jury Régional pour la 1^{ère} Fleur)

Prix de la Société d'Horticulture de Picardie

- Omiécourt

2^{ème} catégorie

- Etricourt-Manancourt *Félicitation du jury*

3^{ème} catégorie

- Chaulnes *2^{ème} prix d'honneur*

4^{ème} catégorie

- Ham *1^{er} prix d'honneur*

Label département fleuris décerné à la Somme

CLASSEMENTS DU CONCOURS

2013

1^{ère} CATEGORIE : Communes de moins de 300 habitants

Lauréat du concours:

OMIECOURT

Prix d'honneur :

**SOREL LE GRAND ex aequo GINCHY
HEM MONACU ex aequo VAUVILLERS
POEUILLY ex aequo RANCOURT**

Prix de la 1^{ère} participation :

ASSEVILLERS

Félicitations :

- FLERS
- FOUCAUCOURT
- GUEUDECOURT
- GUILLEMONT
- LESBOEUFS
- MARQUAIX-HAMELET
- OFFOY
- TEMPLEUX LE GUERARD
- VRAIGNES EN VERMANDOIS

Encouragements :

- BERNY EN SANTERRE
- DEVERSE
- MESNIL EN ARROUAISE

Prix spécial de l'environnement et de la biodiversité :

ROUY LE PETIT

2^{ème} CATEGORIE : Communes de 301 à 1 000 habitants

Lauréat du concours :

ETRICOURT MANANCOURT

Prix d'honneur :

BERNES

MESNIL BRUNTEL

CURCHY

Encouragements :

ALLAINES

VOYENNES

3^{ème} CATEGORIE: Communes de 1 001 à 5 000 habitants

Lauréat du concours :

CHAULNES

4^{ème} CATEGORIE: Communes de 5 001 à 30 000 habitants

Lauréat du concours :

HAM

CONCOURS DES MAISONS FLEURIS 2013

DU PAYS SANTERRE HAUTE SOMME

Pour le concours des maisons fleuries : la sélection s'effectue uniquement sur photos numériques.

Nouveau : Les habitants des communes non inscrites au concours des villes et villages fleuris peuvent être candidats. La commune doit faire parvenir deux photos par maisons ; une montrant la visibilité de la rue et une plus centrée sur le jardin.

Pour 2012, 98 participants répartis dans 11 communes

Pour 2013, 52 participants répartis dans 8 communes

Candidat	Nombre de candidats
Assevillers	10
Curchy	12
Etricourt Manancourt	3
Ham	5
Hem Monacu	5
Guyencourt Saulcourt	9
Mesnil Bruntel	2
Péronne	6
Total	52

Classification des catégories

- **Catégorie 1** : Maisons avec un espace visible de la rue (Cour, jardin, jardinet)
- **Catégorie 2** : Maisons avec un espace ouvert de taille restreinte (Bande de terre en façade)
- **Catégorie 3** : Fleurissement sur façade (Suspensions, jardinières, balconnières)
- **Catégorie 4** : Equipements touristiques, commerces, industries, ...
- **Catégorie 5** : Exploitations agricoles en activité pour le fleurissement intégrant les bâtiments agricoles
- **Catégorie 6** : Hébergements touristiques.
- **Catégorie 7** : Jardins potagers
- **Catégorie 8** : Hors concours

Les premiers de chaque catégorie participent au concours départemental qui a eu lieu le 14 octobre 2013.

CLASSEMENT 2013

CATEGORIE 1 – MAISONS AVEC UN ESPACE VISIBLE DE LA RUE (Cour, jardin, jardinet)

- 1^{er} **Monsieur PRUVOST Jacques** – ETRICOURT-MANANCOURT
- 2^{ème} Monsieur VENET André - ETRICOURT-MANANCOURT
- ex aequo Monsieur BRENARD Gérard - LIERAMONT
- 3^{ème} Monsieur FARENEAU Bertrand - ASSEVILLERS

CATEGORIE 2- MAISONS AVEC UN ESPACE OUVERT DE TAILLE RESTREINTE (Bande de terre en façade)

- 1^{er} **Monsieur SOLTY Joël** - GUYENCOURT SAULCOURT
- 2^{ème} Madame LEGER Marie-Françoise – MESNIL BRUNTEL
- 3^{ème} Monsieur BARBIER Claude - GUYENCOURT SAULCOURT

CATEGORIE 3 - FLEURISSEMENT SUR FACADE (suspensions, jardinières, balconnière)

- 1^{er} **Monsieur STAWICKI Henri** - HAM
- 2^{ème} Monsieur BRANCOURT Franck – PERONNE
- 3^{ème} Monsieur et Madame CARDON - CURCHY

CATEGORIE 4 – EQUIPEMENTS TOURISTIQUES, COMMERCES, INDUSTRIES

- 1^{er} **GINO AMBULANCES** - HAM
- 2^{ème} Etablissement Cottard – CURCHY

CATEGORIE 5 - EXPLOITATIONS AGRICOLES EN ACTIVITE POUR LE FLEURISSEMENT INTEGRANT LES BATIMENTS AGRICOLES

- 1^{er} **Monsieur GUILBERT Jean-Domice** – ASSEVILLERS
- 2^{ème} Monsieur BLONDELLE Bernard – GUYENCOURT-SAULCOURT
- 3^{ème} Monsieur LERPERS François - GUYENCOURT-SAULCOURT

CATEGORIE 6 – HEBERGEMENTS TOURISTIQUES ET RESTAURANTS

1^{er} **Le Provençal** – PERONNE

2^{ème} Sportmen bar – PERONNE

CATEGORIE 7 - JARDINS POTAGERS

1^{er} **Monsieur COCRELLE Lucien** – PERONNE

2^{ème} Monsieur BLONDELLE André – GUYENCOURT-SAULCOURT

3^{ème} Monsieur BOUCLY - CURCHY